

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION
SÉANCE PUBLIQUE LE 18 NOVEMBRE 2014, 18H30

PRENEZ AVIS que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 437 529 et 1 437 530 de la province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine. Les bâtiments actuels portent respectivement les numéros civiques suivants : **1502, rue Springland et 1508, rue Springland**. Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine.

Le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **18 novembre 2014 à compter de 18h30**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage. Le déroulement de la séance est prévu comme suit :

18 h 30 : 1502, rue Springland
19 h 30 : 1508, rue Springland

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à Me Pascale Synnott, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, H4C 2K4, au plus tard **dans les dix jours de la publication du présent avis**.

Montréal, le 6 novembre 2014

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement